

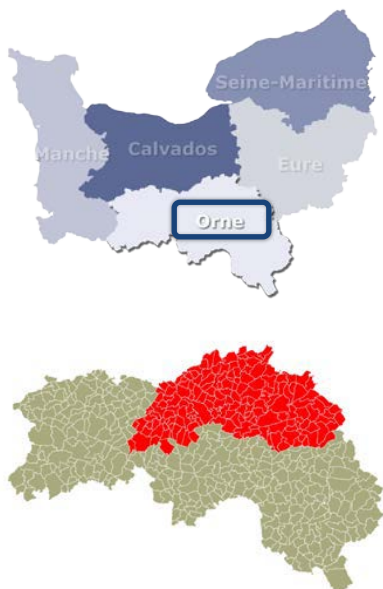
DIAGNOSTIC DES ENJEUX AGRICOLES EN PRÉALABLE DU SCOT DES PAYS D'ARGENTAN, PAYS D'AUGE ORNAIS ET PAYS D'OUCHE (61)

Diagnostic agricole préalable à un Schéma de Cohérence Territoriale SCoT



LES POINTS DE REPÈRES

Situation



Communes de Communauté d'Argentan intercom, CDC Pays du Haras du Pin, CDC Pays du Camembert, CDC Région de Gacé, CDC Pays de l'Aigle et de la Marche, CDC Vallées du Merlerault, CDC Canton de la Ferté Fresnel, CDC des Courbes de l'Orne

Porteur du projet

PETR PAPAOU-Pays d'Ouche

Calendrier

De Novembre 2014 à Janvier 2016

Partenaires

Elus locaux Exploitants agricoles Conseil Départemental de l'Orne

PRÉSENTATION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

Le PETR des Pays d'Argentan, Pays d'Auge Ornais et Pays d'Ouche en charge de l'élaboration du SCoT a confié à la Chambre d'Agriculture en 2014 la réalisation du diagnostic spécifique de l'activité agricole. Sur ce territoire rural composé de près de 160 communes, l'objectif était d'organiser en amont du SCoT la concertation avec le monde agricole, de décrire les principales filières en lien avec les systèmes de production agricole et de dégager les grands enjeux agricoles à prendre en compte dans les futurs projets d'aménagement.

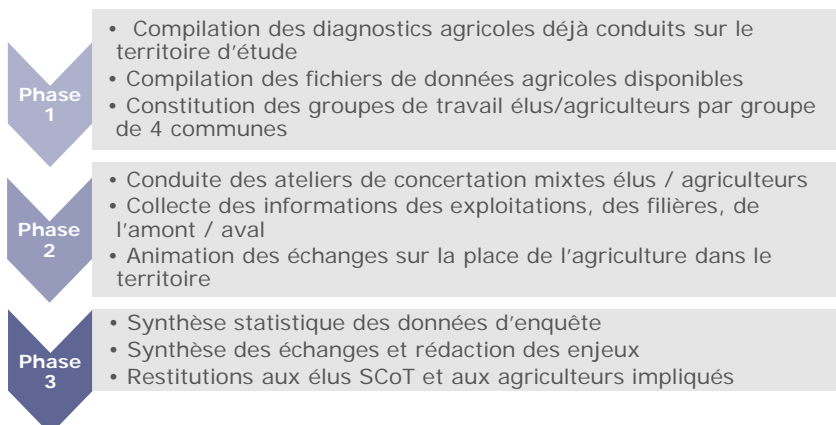


CONTEXTE ET ENJEUX

L'agriculture est une activité économique majeure sur ce territoire rural qui génère des emplois directs dans les exploitations et indirects dans les entreprises de l'amont et de l'aval. Par ailleurs, elle joue un rôle essentiel dans l'occupation du territoire, l'entretien des espaces agricoles et naturels et dans le façonnage des paysages. La multifonctionnalité de l'agriculture place cette activité à l'interface des enjeux économiques et des enjeux environnementaux.

DÉMARCHE

Le diagnostic agricole en préalable du SCoT a présupposé de compiler et banqueriser l'ensemble des données agricoles déjà disponibles sur ce territoire. Des diagnostics agricoles avaient déjà été réalisés par la Chambre d'agriculture sur 3 CDC et les élus avaient une demande forte sur leur valorisation. Sur les CDC non diagnostiquées, des ateliers mixtes élus locaux et agriculteurs référents ont été constitués par groupe de 4 communes. Les réunions de concertation ont consistées pour partie en la collecte d'informations pour les besoins de l'enquête et puis en l'expression libre des enjeux pressentis du côté des agriculteurs comme du côté des élus des collectivités.





FACTEURS DE RÉUSSITE

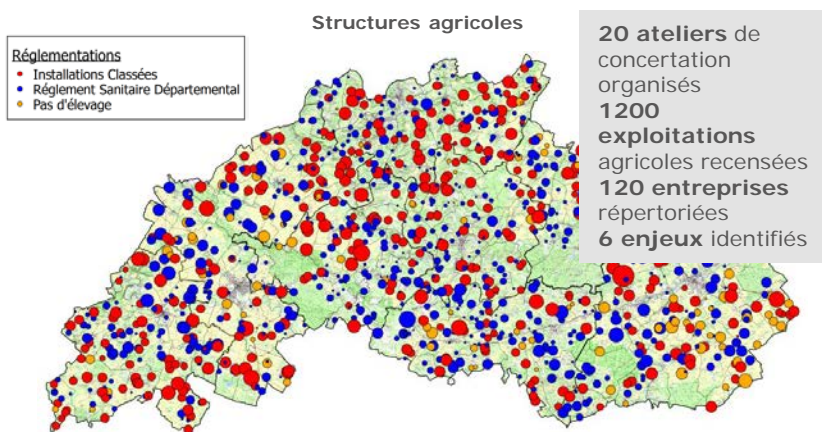
- **La richesse des échanges** entre les élus et les agriculteurs au moment des ateliers de concertation.
- **Une complémentarité des analyses** quantitatives et issues des enquêtes et des analyses qualitatives issues des expressions libres .
- **Un partage des enjeux agricoles** et leur repositionnement dans une vision plus globale du territoire.
- **Une expérience de la Chambre d'agriculture sur des diagnostics agricoles** notamment sur des PLUi du secteur d'étude concerné. Une méthode d'enquête et d'analyse homogène quelque soit l'échelle du territoire facilite une mutualisation des différents diagnostics.

RÉSULTATS

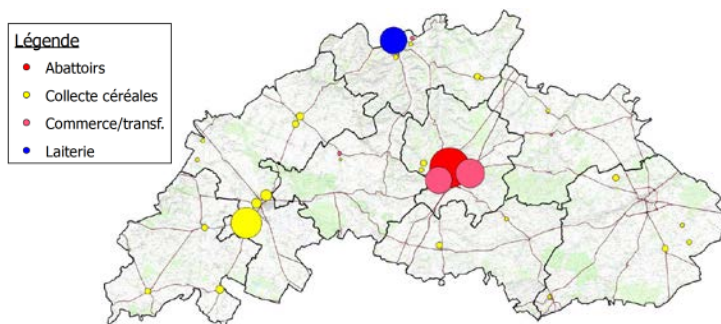
Un rapport final synthétise :

- l'analyse des systèmes de production et de leur répartition sur le territoire,
- l'évolution des structures d'exploitations en nombre de sièges, d'emplois directs et en surface agricole,
- le maillage territoriale des entreprises AMONT/AVAL et l'offre de services
- les différents enjeux agricoles en matière de maintien des filières et des emplois, de maintien des paysages et de préservation des espaces agricoles.

L'ensemble de ces analyses est illustré des représentations cartographiques remises sous format SIG à la CDC et au Bureau d'études en charge de l'élaboration du SCoT. Un « 4 pages » synthétique facilement diffusable reprend les principaux éléments de l'étude.



L'Aval de la filière : 3 pôles identifiés qui participent au tissu agro-alimentaire local



PERSPECTIVES

Le diagnostic agricole pose les enjeux de l'activité agricole et doit permettre aux élus du SCoT de mieux les prendre en compte dans leur réflexion sur l'aménagement du territoire. La concertation en amont de l'élaboration du document d'urbanisme donne aux agriculteurs une occasion unique de s'impliquer dans la démarche et d'exprimer leur point de vue, d'autant que l'analyse statistique vient souvent conforter leur perception des réalités . Cette analyse globale de l'activité agricole et des filières est un outil de connaissance valorisable en cas de mesure d'impact des futurs aménagements de routes ou de zones.